



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense,  
chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire*

CIRCULAIRE N°44/CAB/

Paris, le

**05 MARS 2015**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la  
défense, chargé des anciens combattants et de  
la mémoire

à

Mesdames et Messieurs les Préfets et  
Hauts-commissaires

**OBJET :** Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes  
civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au  
Maroc.

**REFERENCE :** Loi n° 2012-1361 du 6 décembre 2012 (J.O du 7 décembre 2012).

La loi n° 2012-1361 du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars de chaque année, "Journée  
nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la  
guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc".

Une cérémonie, que je présiderai, sera organisée à Paris (quai Branly).

Il vous appartient d'organiser une cérémonie analogue au chef-lieu de votre département, ou au  
monument AFN départemental, le cas échéant, et d'y inviter l'ensemble des anciens combattants.

Au cours de cette cérémonie, lecture sera faite du message ci-joint que j'adresse au monde  
combattant et que je vous demande de bien vouloir relayer vers les maires de votre département.

Comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés.

Jean-Marc TODESCHINI

**Message de Jean-Marc Todeschini,  
Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants  
et de la mémoire**  
**Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et  
militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc**  
(19 mars 2015)

En cette journée nationale, le pays rend un hommage solennel à toutes les victimes, combattantes et civiles, de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

Cette période de notre histoire a donné lieu à tant de souffrances et d'incompréhensions. Ces douleurs qui sont encore vives pour ceux qui les ont vécues se sont imprimées dans notre mémoire collective. Et aujourd'hui c'est autour de ces souvenirs partagés que les Français se rassemblent avec émotion.

Personne n'a oublié les combattants de ces conflits : appelés et rappelés du contingent, militaires de carrière, membres des forces supplétives ou assimilés, forces de l'ordre, originaires de métropole et d'Afrique du Nord. Tous ont servi courageusement la France durant une guerre qui a trop longtemps tu son nom. La France se recueille aujourd'hui avec humilité en souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour elle.

Personne n'a oublié non plus les victimes civiles, de toutes origines et de toutes confessions, qui ont payé de leur vie ces déchirements dramatiques. Nous pensons à leurs familles qui s'engagent pour préserver leur souvenir.

Personne n'a oublié enfin tous ceux et toutes celles qui ont dû quitter la terre qui les avait vus naître pour en rejoindre une autre que, pour la plupart, ils n'avaient jamais foulée. Personne n'a oublié qu'ils n'y furent pas toujours accueillis comme les fils et filles de France qu'ils étaient.

Aujourd'hui, ce sont toutes ces mémoires qu'il faut rassembler, pour honorer dans un même hommage tous ceux qui sont tombés ou qui ont souffert. Le souvenir de ces femmes et de ces hommes nous oblige. A tous, la Nation adresse sa reconnaissance et sa solidarité qu'elle ne cessera jamais de leur témoigner.

Il faut faire entrer leur souvenir dans notre mémoire nationale, au nom de la vérité, du respect et de la tolérance, parce que ce n'est que de la vérité que surgit l'espérance, parce qu'il n'y a que la vérité qui nous protégera des discours extrémistes, parce que nous devons la vérité aux plus jeunes qui n'ont pas connu cette époque.

Voilà pourquoi il faut inscrire la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc dans nos paysages, nos villes et nos villages comme dans les âmes et les cœurs des Français.

Voilà pourquoi il faut que nous soyons capables de parler de cette histoire et d'en faire un instrument d'éveil des consciences citoyennes, contre toutes les haines et toutes les violences.

Le défi est grand mais cette journée de commémoration est une belle promesse d'avenir. Elle rappelle aussi que de part et d'autre de la Méditerranée, cette histoire a tracé entre la France et l'Algérie un destin commun qu'elles partagent aujourd'hui en luttant côte à côte contre la menace terroriste. Puisse cette journée maintenir vivant le souvenir des victimes et nous inviter à construire ensemble une mémoire partagée, qui a toujours été le fondement de l'amitié entre les peuples.

